

Complément d'enquête aux Mounios

par Jean-Yves BIGOT

Point n'est besoin de chercher de nouvelles cavités pour découvrir des choses inédites. Celles fréquentées de longue date et ouvertes à tout vent offrent parfois des trésors cachés. Les observateurs curieux pourront se livrer à de petites enquêtes et résoudre des énigmes que d'autres n'avaient même pas soupçonnées. Au cas particulier, la scène de crime se situe sous la cascade du Larzac aux confins des départements du Gard, de l'Aveyron et de l'Hérault (figure 1) dans une grotte très courue où des générations de spéléologues ont traîné leurs bottes : la grotte des Mounios (Le Cros, Hérault). Cette cavité fréquentée n'appartient « intellectuellement » à personne (BIGOT, 2008), et constitue donc un terrain de recherches idéal. Cependant, elle n'a rien de commun avec d'autres, et n'importe qui, rompu ou non à la spéléologie, peut percevoir son côté singulier. Trois comptes rendus,

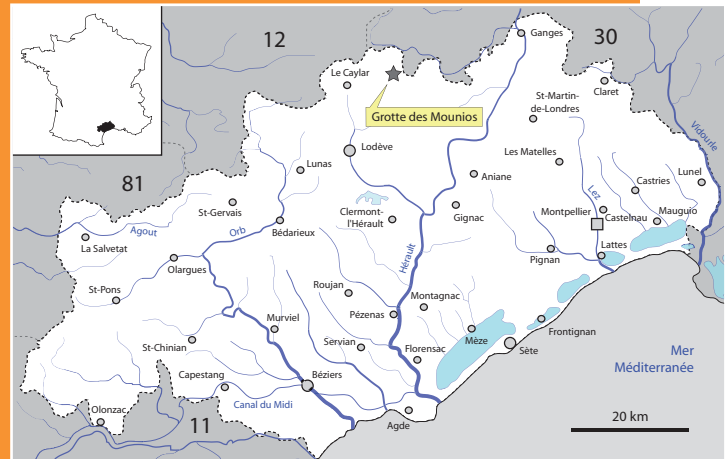


Figure 1 : Situation de la grotte des Mounios (Le Cros, Hérault).

relatant des impressions, observations et réflexions, sont proposés. Ils détaillent le cheminement intellectuel qui a permis de revisiter la grotte des Mounios.

La visite collective

Le 29 avril 2012, une visite collective de la grotte des Mounios est prévue à l'occasion du « Camp des anciens » organisé par le Club loisirs et plein air (CLPA) : un club de spéléologie de Montpellier qui s'est donné pour tâche de réunir chaque année tous les anciens membres du club, tout en y associant les habitants locaux.

Un intérêt archéologique évident

L'intérêt archéologique de la grotte des Mounios transparaît déjà dans les descriptions de Félix Mazauric (1910) et dans les inventaires spéléologiques locaux :

« Anciennement signalée (Lucante 1880). Tire son nom d'un ancien monastère (...). Mazauric (1906) la décrit comme une « immense galerie contenant des sépultures (plus de 100 individus) et débris de tous les âges » (p. 57 et 66-67). Ce chercheur y trouva céramique, sépultures celtiques et romaines, monnaies massaliotes à l'effigie de Diane. Cazalis de Fondouce y découvrit des squelettes avec bracelets d'argent. Vernhet la cite comme lieu de culte de l'âge du fer. La grotte contenait un « bénitier » formé d'un vase néolithique concrétionné, utilisé comme point d'eau par les bergers : sa

fonction de grotte citerne s'est donc poursuivie du Néolithique à l'époque contemporaine. Des ex-voto (dont un vase phénicien) étaient déposés dans la galerie. Cette grotte a servi autrefois de cave à fromage (...) » (GERSAM, 1992).

Le fameux « bénitier », une jarre néolithique de 40 litres trônant sur une stalagmite tronquée, était la pièce maîtresse d'un décor malheureusement détruit depuis.



Photographie 1 : La galerie d'entrée creusée aux dépens d'un joint de strate.

Un temple souterrain

Dès les premiers mètres, l'eau suinte de partout après les orages de la veille. Au passage, je note quelques observations intéressantes sur des coups de gouge encore visibles sur les parois.

En effet, la grotte est une ancienne perte du vallon des Valachs creusée aux dépens d'un joint de strate (photographie 1). Plus loin, le « bénitier », ou du moins ce qu'il en reste, est matérialisé



Photographie 2: L'escalier vu en élévation.

par une stalagmite tronquée (photographie 7). Là, les esprits ont dû s'échauffer, car le sol de la grotte est un vrai champ de mines où tous les cailloux ont été retournés... Plus loin, nous arrivons devant un escalier monumental (photographie 2) qui rappelle les aménagements colossaux des hommes de l'âge du Bronze des îles Baléares. D'une manière étonnante, cet escalier impressionnant est généralement rapporté à la période des caves à fromage (BOURREL, 1997). J'en fais quelques clichés, car inconsciemment je l'ai imaginé plus ancien.

La galerie Cazalis de Fondouce

Après une étroiture, qui n'en est pas une tant elle est facile à franchir, nous arrivons dans la galerie Cazalis de Fondouce



Photographie 3: Petite stalagmite brisée.



Photographie 4: Stalagmite déchaussée et basculée.

Photographie 5:
Escalier
sommaire ou
photographie
trompeuse ?



aux parois ruisselantes. Je me dirige spontanément vers le gour situé à son sommet et en conclus qu'il s'agit d'une grotte-citerne.

En cherchant à identifier la nature des remplissages de la grotte, je trouve un galet de 5 cm de diamètre près du gour, mais il est isolé et en totale contradiction avec l'environnement argileux de la grotte. Le groupe est maintenant parti vers le fond ; je descends la galerie Cazalis de Fondouce en cherchant d'autres indices d'incursions humaines. Effectivement, je trouve des stalagmites brisées et scellées par la calcite (photographie 3). Plus loin, une stalagmite de 30 cm de hauteur a été déchaussée de son socle argileux (photographie 4). J'imagine alors que le but est de récupérer l'eau d'un

suintement pour y placer un récipient, cependant je n'observe aucun tessou de poterie...

Entre désir et réalité

Je profite du retour du groupe pour faire quelques clichés. Ces photographies auront pour moi une importance particulière, car les ombres portées du flash sur les clichés me permettront de voir un escalier qui semble fait de gros blocs équarris (photographie 5) ! Une pure illusion qui me tiendra en haleine jusqu'à la prochaine visite.

Pendant quelques mois, ces photographies trompeuses vont me faire croire que j'ai compris quelque chose, mais surtout entretenir mon envie de retourner dans la grotte.



Photographie 6: L'entrée de la grotte des Mounios.

L'inspection en règle

Le 27 novembre 2012, une nouvelle visite est programmée dans la grotte des Mounios (photographie 6) en compagnie des amis du CLPA.

Les motivations de la visite

Je propose cette visite car elle me permet de faire d'une pierre deux coups. En effet, j'en profite pour faire le relevé des coups de gouge, dont la longueur fournira des données paléo-hydrologiques précieuses, et pour justifier la présence

de stalagmites brisées dans la partie profonde de la grotte.

Après avoir écouté la séance kars-tologique, nous pouvons discuter allègrement sur le bënëtier (photographie 7).

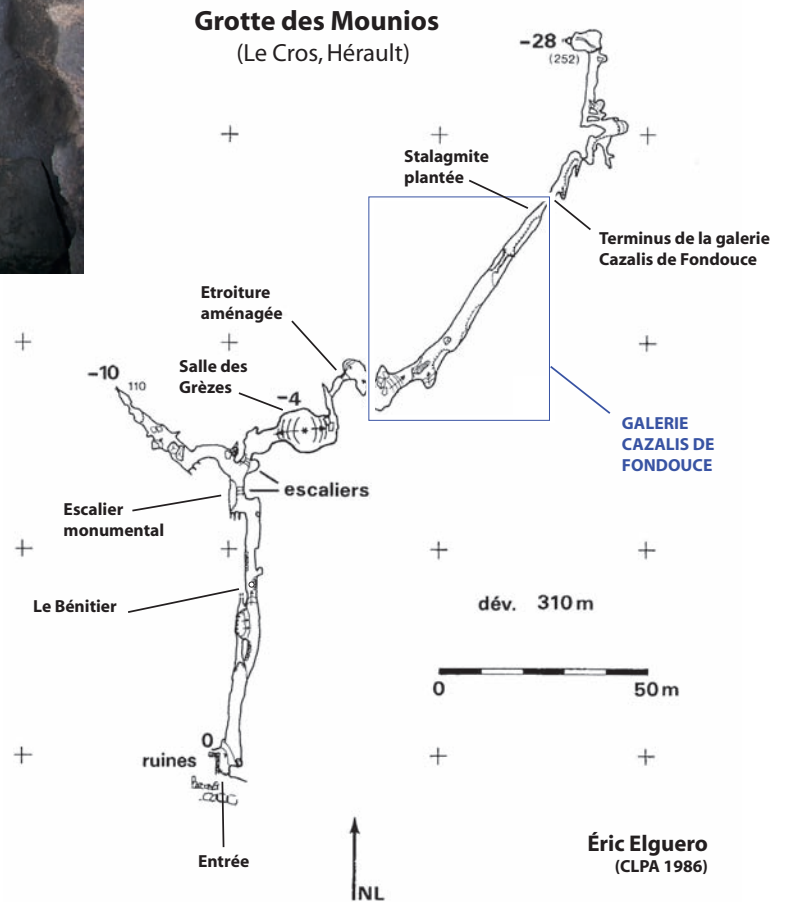
Un bref instant de doute

Une fois dans la galerie Cazalis de Fondouce, je ne parviens pas à confirmer les impressions de ma précédente visite qui m'avaient amené à conclure à un aménagement de la cavité.



Photographie 7 :
Le « bénitier », dont on n'aperçoit que le fond scellé dans la calcite, reposait sur la stalagmite tronquée.

Figure 2: Plan de la grotte des Mounios (Le Cros, Hérault) d'après Éric Elguero (CLPA).



En effet, l'escalier sommaire que j'avais cru reconnaître sur une photographie n'est en fait qu'une illusion d'optique favorisée par l'ombre des éclairages (flashes)... Il s'agit seulement d'un passage naturel très commode que tout visiteur emprunte.

Cependant, aucun indice d'aménagement n'est décelable, hormis les bris de concrétions qui pourraient s'apparenter au vandalisme... Un instant, le doute me gagne.

En retrait de mes camarades, je suis très occupé à chercher le moindre indice qui me mettrait sur la voie, très déçu de ne rien pouvoir ajouter à ma précédente visite.

L'apparition

Mes collègues se demandent ce que je fais derrière ; je réponds en plaisantant que je suis sur une « scène de crime. » Pour eux, la visite prend fin, car ils sont arrivés à leur terminus. Après, il faut se baisser et ramper sur un plancher ruisselant que nous avons décidé de ne pas visiter.

Tout en rejoignant mes camarades au fond de la galerie, je continue d'examiner sols et parois, quand j'aperçois sur la gauche une sorte d'alcôve qui me paraît très étrange : une stalagmite d'environ 30 cm de hauteur semble « plantée » dans un creux de la roche. Or, il n'existe pas de concrétionnement abondant au-dessus de la concrétion, ce qui est tout à fait anormal.

Je me rends alors au pied de l'alcôve (figure 3), en prenant appui sur une marche

Photographie 8 : Section de la galerie Cazalis de Fondouce.



Figure 3 : La stalagmite plantée dans l'alcôve.



naturelle pour examiner cette « stalagmite plantée » très improbable. Dans l'alcôve, une coulée de calcite a scellé le pied de la concrétion, et aussi quelques morceaux de planchers disposés de chant. Ces morceaux semblent avoir été placés pour caler la stalagmite ou la maintenir verticale.

En effet, si la stalagmite est droite vue de face, vue de biais elle est légèrement inclinée vers le fond de l'alcôve, ce qui explique le calage avec des morceaux de plancher stalagmitique. En réalité, cette stalagmite n'est pas du tout à sa place originelle et semble posée sur un autel de pierre.

Toutes ces nouvelles données me perturbent, car je m'attendais plutôt à du profane et non à du cultuel. L'enquête doit être reprise à zéro. La gestion des photographies de la grotte et la nouveauté de la découverte m'empêchent de penser plus avant et je dois maintenant me concentrer sur la technique « photo » (photographie 8).

La contre-visite

Le 17 avril 2013, une contre-visite s'impose depuis la dernière incursion dans la grotte des Mounios, laquelle avait permis de proposer un début de justification des stalagmites brisées de la galerie Cazalis de Fondouce. Cette fois, il convient de vérifier, sans complaisance, les hypothèses formulées lors de la dernière visite.

Et le doute s'installe

Une fois au fond de la galerie Cazalis de Fondouce (photographie 9) devant la « stalagmite plantée », les indices d'un agencement s'estompent... Les arguments deviennent moins pertinents... Et le doute s'installe.

Il faut avoir un œil exercé pour voir dans la stalagmite et son décor une construction humaine. Un puzzle constitué de fragments de plancher stalagmitique serait-il naturel ? La stalagmite semble adossée à des plaques de plancher et sa base est scellée dans la calcite.

L'assemblage des éléments stalagmitiques

Il existe plusieurs arguments pour voir dans la stalagmite plantée un agencement artificiel : l'absence de chanfrein à la base de la stalagmite, d'une part, la



Photographie 9 : L'alcôve au fond de la galerie Cazalis de Fondouce où trône la « stalagmite plantée ».

disposition des plaques de calcite formant « écran », d'autre part.

La base de la « stalagmite plantée » ne présente pas de chanfrein de raccord entre la stalagmite et le plancher la supportant. L'absence de chanfrein permet de dire que la « stalagmite plantée » n'est pas solidaire de la plaque de calcite sur laquelle elle repose : il s'agit donc d'un assemblage.

Bien que la plaque de socle et la stalagmite semblent avoir basculé vers

l'arrière, il s'agit d'objets distincts intentionnellement placés. Par ailleurs, certaines plaques (photographie 10) du plancher fragmenté ont été déplacées pour former un agencement construit servant « d'écran » à la « stalagmite plantée ».

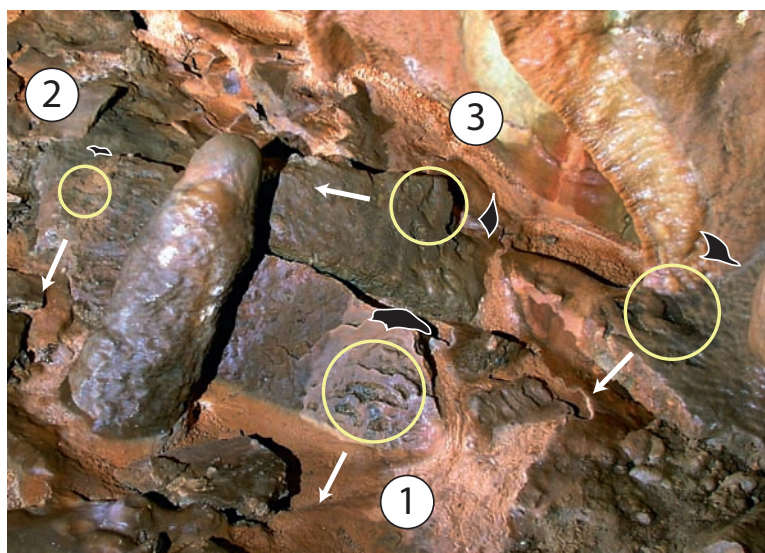
En effet, l'observation des formes à la surface des planchers (micro-gours) permet de déterminer le sens originel de la pente. S'il est possible de soutenir que les plaques n° 1 et 2, bien qu'anormalement inclinées, sont le fait d'un basculement naturel, la plaque n° 3 ne peut en aucun cas résulter d'un mouvement gravitaire, car son orientation est différente de 90° par rapport à son sens de formation originel. On en conclut que l'agencement des plaques est pour partie anthropique.

Le choix de la stalagmite

La stalagmite n'est pas dans sa position originelle : elle a été prélevée ailleurs. En effet, aucun dépôt de calcite ne vient recouvrir cet endroit qui n'est scellé que par une discrète coulée venue seulement noyer la base de la stalagmite. Si la stalagmite n'a pas été prélevée au hasard, elle n'a pas non plus été disposée n'importe comment...

En effet, on distingue un épaulement à son sommet qui correspond à une

Photographie 10 : La disposition des plaques n° 1 et 2 n'est pas franchement contraire au sens de la pente du plancher, mais la plaque n° 3 atteste d'une rotation de 90° qui montre que sa position n'est pas naturelle. Sur la droite de la photographie, on observe des formes en croissant dans le plancher stalagmitique encore en place.





Photographie 11:
Vue de profil
la repousse de
la « stalagmite
plantée » évoque
une tête coiffée.

reprise ou une repousse stalagmitique a priori naturelle.

Vue de face, la repousse, moins développée que le corps de la stalagmite, présente un épaulement symétrique évoquant un buste humain. Enfin, vue de profil, la repousse supérieure est un peu excentrée et décalée vers l'arrière, évoquant ainsi une coiffure (photographie 11).

La « stalagmite plantée » n'a pas été taillée, elle est entièrement naturelle. Cependant, ses caractéristiques géométriques correspondent à une forme humaine évoquant une statue anthropomorphe.

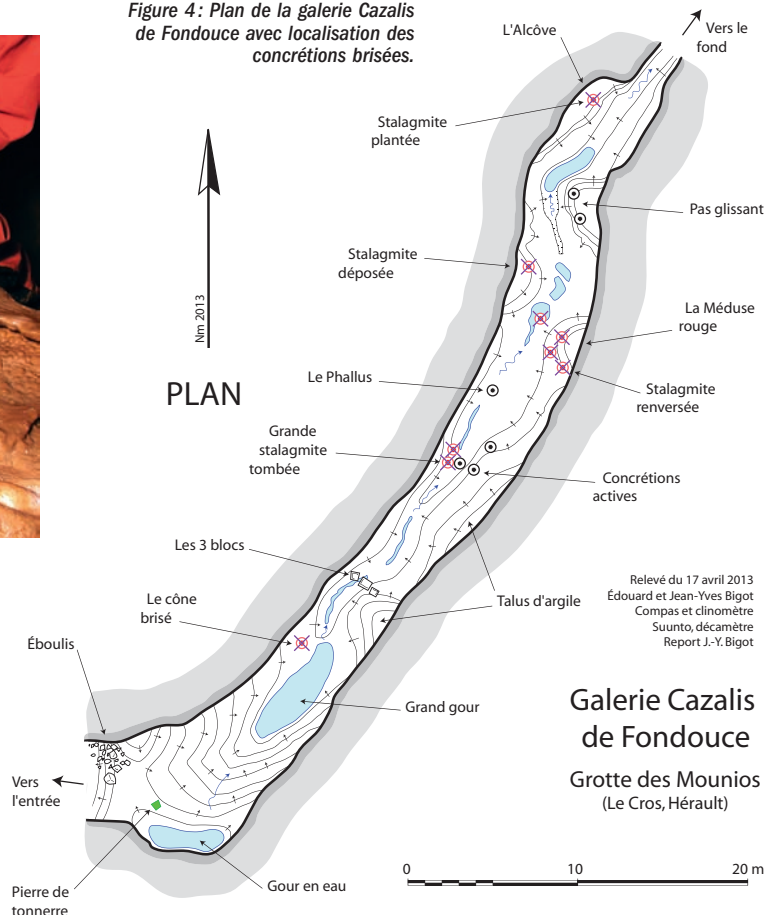
Les concrétions brisées et basculées

La galerie Cazalis de Fondouce recèle un nombre important de stalagmites brisées ou renversées qui ne sont pas imputables à des phénomènes naturels (figure 4). Tout semble indiquer qu'on a cherché à éliminer les stalagmites qui auraient pu faire concurrence à celle de l'alcôve qui, d'un point de vue topographique, se trouve au terminus aisément pénétrable de la grotte.

La pierre de tonnerre

Lors de la première visite le 29 avril 2012, j'avais remarqué un galet de micaschiste près d'un gour en eau au sommet de la galerie Cazalis de Fondouce, mais cette pierre n'avait rien à faire dans la grotte dont le bassin naturel d'alimentation ne comprend pas de micaschistes qu'on trouve plutôt dans les Cévennes. La pierre a été apportée dans la grotte et correspond probablement à une « pierre de tonnerre » ou « pierre de foudre », autrefois considérée comme ayant des propriétés surnaturelles ; il pourrait donc s'agir d'une offrande.

Figure 4: Plan de la galerie Cazalis de Fondouce avec localisation des concrétions brisées.



L'aménagement de l'étroiture

Le sol d'une chatière a été décaissé pour ménager une ouverture étrangement large. De plus, l'espace restant entre la voûte et la roche a été bouché par des pierres afin de ne laisser qu'une ouverture rectangulaire d'environ 1,50 m de large pour 0,8 cm de hauteur (photographie 12). Les pierres n'ont pas été entressées à cet endroit parce qu'elles encombraient l'espace.

Elles viennent de galeries ébouleuses distantes de quelques mètres. En effet, la zone de l'étroiture étant une zone basse de décantation, on n'y trouve que des dépôts argileux. Les pierres ont servi à

clôre l'espace entre le remplissage d'argile et la voûte. Elles servent à obtenir l'espace résiduel de l'étroiture et marquent une séparation entre deux espaces souterrains.

La grotte des Mounios semble ponctuée d'endroits étonnants qui sont là pour surprendre le visiteur. Ce sont tout d'abord l'entrée naturelle quadrangulaire de la grotte, puis le bénitier, l'escalier monumental, l'étroiture aménagée, le gour en eau et enfin la stalagmite anthropomorphe au fond de la galerie Cazalis de Fondouce.

Les observations de terrain étant faites, reste à les confronter aux sources écrites.



Photographie 12: Le seuil de l'étroiture et les blocs, qui colmatent l'espace résiduel entre le talus argileux et la voûte, contribuent à séparer deux espaces souterrains.

Les sources écrites

La question de la datation de l'aménagement de la grotte n'est pas résolue. On trouve des tessons de grands vases à cordons d'âge néolithique qui attestent de son usage en grotte-citerne. « *Au Bronze final / Âge du Fer, la grotte avait sans doute les trois fonctions précédentes (habitat, citerne, sépulcrale), mais aussi une fonction de grotte sanctuaire en relation avec l'eau souterraine.* » (RICHARD et al. 2012).

Toutefois, la pratique du dépôt en offrande dans la grotte semble relativement récente (âge du Fer) et aurait perduré jusqu'à l'ère chrétienne. En effet, de nombreuses monnaies rutènes¹, dont beaucoup sont en argent, ont été rapportées au 1^{er} siècle av. J.-C. (RICHARD et al., 2012).

Par ailleurs, la grotte des Mounios a été très malmenée : « *Dans les années 1980, de nombreux fouilleurs et pilleurs clandestins (sont venus) détruire ce site* » (BOURREL, 1997). Une partie du produit des fouilles clandestines a cependant réintégré les collections de l'État grâce à une acquisition « *en 1990, auprès d'un numismate professionnel, par le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (...) soit 157 monnaies et deux rouelles* » (RICHARD et al. 2012). Ces monnaies gauloises auraient été déposées en offrande dans la cavité, selon toute vraisemblance au voisinage du bénitier. Selon les archéologues, la grotte des Mounios appartiendrait à un groupe de grottes-sanctuaires dont le culte serait à l'origine chtonien, et spécifique d'une aire nord-méditerranéenne allant de l'Espagne à la Grèce (GRUAT & IZAC-IMBERT, 2007). La cavité qui présente le plus de similitudes avec la grotte des Mounios est peut-être celle du Rajal del Gorp (Millau). Située un peu plus au nord sur le plateau du Larzac, elle a fait l'objet de fouilles récentes (2008).

D'après les archéologues aveyronnais (GRUAT & IZAC-IMBERT, 2007), les



Photographie 13 : L'autel sur lequel repose la stalagmite plantée ne peut pas être une construction de la nature.

grottes-sanctuaires rutènes présenteraient des caractéristiques communes :

« *L'épicentre des dépôts effectués dans les sanctuaires souterrains est toujours près des points d'eau (gours, suintements) et/ou de concrétions remarquables, loin de la lumière du jour (VIDAL et al, 2000). La recherche de l'éloignement avec le monde extérieur est une autre constante : 65 m à Mounios, 60 m au Rajal del Gorp, 50 m à Très Berbaous, 43 m à Sargel et 30 m aux Fées (...). L'accès est parfois aménagé (marches d'escalier) comme à Sargel et Très Berbaous mais demeure difficilement datable. En revanche le lieu de dépôt n'est jamais agencé : il s'agit « d'autels » naturels. Ce dernier est souvent situé non loin du fond de la cavité, excepté dans le cas de Mounios au réseau bien plus vaste.* »

L'exception de la grotte des Mounios n'en est pas une, car l'alcôve et la stalagmite plantée se trouvent à plus de 200 m de l'entrée, soit pratiquement au fond de la grotte. Enfin, « l'autel » pourra sembler naturel à l'archéologue, mais ne le sera pas du tout pour le spéléologue, plus apte en grotte, à distinguer les décors naturels des aménagements anthropiques (photographie 13).

Remerciements

Éric Elguero qui m'a autorisé à reproduire la topographie de la grotte des Mounios et tous mes amis du CLPA sans qui rien n'aurait été possible. Jean-Claude Quenau, Christian Pioch et Daniel Caumont pour les documents qu'ils ont bien voulu mettre à ma disposition.

Conclusion

L'enquête spéléologique est terminée ; la déclaration de découvertes fortuites de la stalagmite anthropomorphe a été régulièrement effectuée le 22 mai 2013 à la mairie du Cros comme l'exige l'article L531-14 du code du patrimoine². Curieusement, cette déclaration n'a fait l'objet d'aucune réponse ou commentaire de la part des autorités. Les termes juridiques, qui servent de cadre légal aux découvertes d'intérêt archéologique, usent des mots « découvertes fortuites » qui, en l'espèce, ne conviennent absolument pas...

Bibliographie

- BIGOT, JEAN-YVES (2008) : Sommes-nous propriétaires des grottes ? - *Spelunca*, n° 110, p. 10-11.
- BOURREL, JEAN-MICHEL (1997) : Quelques explorations premières effectuées par le Groupe spéléologique du Languedoc sur le Causse du Larzac. - *Bull. du CDS de l'Hérault*, n° 11, p. 91-100.
- GRUAT P., IZAC-IMBERT L. (2007) : Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, in P. Barral, A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert (dir), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF tenu à Bienne du 5 au 8 mai 2005. *Alub*, volume 2, p. 871-891.
- MAZAURIC, FÉLIX (1910) : Recherches spéléologiques dans le département du Gard. - *Spelunca*, VIII, n° 60, p. 28-29.
- RICHARD, RALITE, JEAN-CLAUDE ; DHENIN, MICHEL ; GENTRIC, GISELE & MAREAU, GÉRARD (2012) : Les monnaies de la grotte de Mounios (Le Cros, Hérault) sur le plateau du Larzac. - *Études héraultaises*, n° 42, p. 5-34.

1. Les Rutènes - latin Ruteni - sont un peuple de la Gaule celtique du sud du Massif central. Les habitants de la ville de Rodez (Aveyron) sont appelés les Ruthénois.

2. Article L531-14 du code du patrimoine : « *Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie. Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration. Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité. L'autorité administrative peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été faites ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes les mesures utiles pour leur conservation.* »